



**LA MÉMOIRE
DE PARCOURS DES ENFANTS
ACCOMPAGNÉS**

Edito du Président



Dans ce numéro d'Actes il est question de mémoire(s) : comment un enfant protégé peut être accompagné dans son histoire, avoir des outils-mémoire. Comment faire de son histoire en protection de l'enfance une part singulière de ce qu'il est devenu. Vous y lirez ce que la Fondation s'efforce de faire pour y parvenir.

En ce début d'année il serait bon aussi que nos gouvernants aient un peu de mémoire : depuis quelques mois c'est le festival des rapports, commissions, tribunes, (Défenseur des Droits, Directeur de la Caisse des Dépôts, Délégation parlementaire etc...) qui répètent la même chose : La Protection de l'Enfance va mal, le flux des enfants à protéger augmente, les professionnels sont débordés, lassés, et surtout de moins en moins nombreux. Cette concentration de rapports est aussi répétitive qu'inutile : depuis la décentralisation en 1983 à chaque tragédie médiatisée concernant des enfants accueillis ou qui auraient dû l'être, ou qui l'ont été mais cependant victimisés, la même avalanche de rapports se reproduit, s'entassent dans les ministères et s'oublie. Efficacité ? Nos élus font parfois un bout de loi pour détricoter la précédente ou la compléter. Mais comme ils n'évaluent jamais la portée réelle pour les enfants du moindre article de ces lois ... cela n'a guère de sens. C'est juste du bruit pour l'honneur. « Mais sans argent l'honneur n'est qu'une maladie » (J. Racine) : où sont les moyens financiers et humains pour faire ce que ces dizaines de rapports préconisent ?

Pour autant quand on regarde la réalité du terrain, l'engagement des équipes, l'attention à la victimisation qui progresse, il ne faut pas sombrer dans le pessimisme. D'autant moins que malgré parfois nos divergences d'appréciation, les collectivités locales qui financent les Nids, continuent à faire au mieux de leurs moyens, dans une conjoncture terriblement dégradée qui n'est pas de leur seul fait. Rien n'est parfait parce que les humains ne le sont pas.

Nous devons impérativement veiller à prévenir les parcours chaotiques et les tragédies. Mais il faut aussi regarder des parcours d'enfant en protection de l'enfance bénéfiques et heureux parce qu'il y a des femmes et des hommes qui ne font pas dans l'apparence et le bruit médiatique mais s'attachent à aider les enfants à devenir des adultes autonomes, responsables, et lucides sur leur histoire en dépassant le réel d'une famille insuffisante, désarmée ou maltraitante. Eduquer, transmettre, partager : « Ce qui prime vraiment c'est l'éducation, ce que les éducateurs nous ont apporté ». « Une des choses qu'on nous a appris aussi, c'est le partage et aujourd'hui c'est pourquoi j'ai envie de donner à mon tour. Pourquoi ? Simplement car c'est ce qu'on nous a appris ». (Stéphane)

Jean-Luc Viaux

Sommaire

Espace Fondation

- Promouvoir et agir pour les Droits de l'Enfant p.3
- Le Big bang festival de l'Opéra de Rouen p.3
- Un partenariat avec la Ville de Mont-Saint-Aignan p.3

Dossier central

LA MÉMOIRE DE PARCOURS DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

- Repenser la constitution des dossiers et les pratiques archivistiques. p.4
- Des outils pour favoriser la mémoire de parcours p.6
- La réappropriation de son histoire personnelle p.8
- Anciens des Nids, quels souvenirs ? p.9

Aux 4 coins des Nids

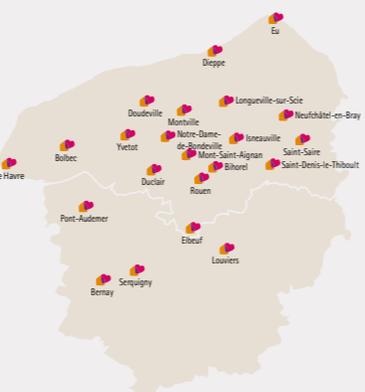
- Journée de lutte contre le harcèlement scolaire p.11
- Séjour en camping pour les jeunes p.11
- Pièces de théâtre au Village d'enfants p.11

La Fondation Les Nids

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis 90 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions :

- ✓ L'accueil d'enfants placés
- ✓ L'accompagnement éducatif à domicile
- ✓ Les lieux de soutien à la parentalité et d'écoute
- ✓ L'éducation en institut spécialisé
- ✓ La délinquance des mineurs
- ✓ Les activités socio-judiciaires



Siège social : Fondation Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex
 - Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr
 Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
 Comité de rédaction : C. Danna - S De Wilde - C. Dubois
 Secrétaires de rédaction : C. Danna
 Copyright : Shutterstock, Fotolia, Pexel, Ingimage, Pixabay.
 Impression : SODIMPAL Franqueville Saint-Pierre - Mars 2025 - ISSN 16293959



Espace Fondation

Promouvoir et agir pour les Droits de l'Enfant

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, La Fondation Les Nids organise chaque année des prises de parole pour promouvoir et agir pour les Droits de l'Enfant.

En novembre dernier, un ciné-débat autour du film «Dalva» a été organisé au Cinéma Ariel de Mont-Saint-Aignan. Un film qui parle du placement en Maison d'Enfants d'une préadolescente arrachée à un père incestueux. Après la projection, le débat a été animé par Marie Lattes, Isabelle Renault Level, psychologues, Anne-Laure Sabatta formatrice gestion des conflits et violences, Stéphanie Bonhomme Avocate et Jean-Luc Viaux Pr. De psychologie, Président des Nids.

Le lendemain, une conférence sur la thématique : « Les traumatismes de l'inceste, de la déshumanisation au silence »* a été organisée avec l'intervention de Marie Grimaud avocate au barreau de Paris et Jean-Luc Viaux.

Ces événements ont permis de réfléchir sur l'aide à apporter aux victimes tant dans le cadre judiciaire que pour la réparation psychique et familiale. Une thématique suscitant l'intérêt des professionnels du social notamment par l'augmentation de situations d'inceste dans l'accompagnement des jeunes et des familles.

*Conférence disponible en replay sur la chaîne YouTube de la Fondation Les Nids.



Le Big bang festival de l'Opéra de Rouen



Cette année encore l'Opéra de Rouen Normandie a renouvelé son partenariat avec la Fondation Les Nids dans le cadre d'un spectacle dédié aux scolaires à l'occasion du Big bang festival. L'Opéra a ouvert ses portes pour la Générale de *Chansons avec des racines* pour permettre aux enfants accompagnés

par la Fondation et leurs camarades de classe de découvrir l'opéra et de partager un moment d'exception. Un spectacle très apprécié des enfants qui s'est mesuré aux applaudissements de fin et qui ont même donné lieu à un « rappel ».

Merci à l'Opéra de Rouen Normandie pour ce fidèle partenariat favorisant l'inclusion et l'ouverture culturelle pour tous.

Un partenariat avec la Ville de Mont-Saint-Aignan



Catherine Flavigny, Maire de Mont-Saint-Aignan et Jean-Luc Viaux, Président de la Fondation Les Nids officialisaient en octobre dernier des années de collaboration en signant une convention de partenariat autour d'enjeux communs en faveur de l'éducation, du soutien à la parentalité, de l'insertion et de l'égalité des chances.

- Lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité.
- Proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et les jeunes.
- Développer, promouvoir et valoriser la participation des enfants et des jeunes

«Nous ne pouvons réussir à porter nos projets, notre mission de protection de l'enfance, qu'en conjuguant nos compétences, notre créativité, notre aptitude à échanger, médiatiser, partager nos expériences. C'est ce que vient confirmer cette convention partenariale avec la Ville de Mont-Saint-Aignan, avec laquelle la Fondation Les Nids œuvre depuis de nombreuses années autour de valeurs partagées.» Indique Jean-Luc Viaux, Président de la Fondation Les Nids.



Dossier Central

LA MÉMOIRE DE PARCOURS DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Les adultes accueillis ou accompagnés durant leur enfance par des dispositifs de protection entreprennent souvent à l'âge adulte des démarches pour consulter les documents liés à cette période de leur histoire. Les archives relatives à leur mesure de protection constituent pour eux des éléments essentiels de leur histoire personnelle.

La loi du 2 janvier 2002 réformant l'action sociale et médico- sociale, réaffirme la garantie et renforce le droit d'accès des personnes à leur dossier individuel.

Dans ce sens, il est donc important de « construire des repères durables pour chaque jeune accompagné » (Projet Associatif Les Nids 2016-2020). L'objectif est de donner aux enfants accueillis aux Nids des repères forts et structurants afin qu'ils puissent développer leurs pleines capacités. Cet objectif vise, pour l'ensemble des jeunes, la possibilité de rassembler une somme de souvenirs faisant sens et de situer leur passage aux Nids dans leur vie présente et dans l'avenir.

Pour cela, les professionnels développent différents outils permettant aux jeunes de garder des souvenirs de leur enfance mais également de maintenir un lien entre les jeunes accueillis.

Dans ce dossier central, nous présenterons quelques actions et outils qui permettront de prendre en compte ces besoins de repères mais aussi les outils et accompagnements nécessaires pour répondre à ces démarches.

☑️ REPENSER LA CONSTITUTION DES DOSSIERS ET LES PRATIQUES ARCHIVISTIQUES

« La mémoire de parcours des personnes accompagnées est un enjeu crucial pour comprendre et accompagner l'évolution de chaque individu. Historiquement, les archives relatives à ces parcours étaient souvent difficiles d'accès et les droits des usagers peu explicités. Cependant, les progrès législatifs ont permis de poser un cadre plus clair et plus respectueux des droits des personnes concernées.

La loi garantit désormais un droit d'accès aux archives personnelles, permettant aux anciens enfants protégés d'avoir connaissance de leur histoire, parfois fragmentée ou modifiée par les pratiques d'autrefois. Ce droit de consultation est fondamental pour garantir non seulement la transparence de l'action publique, mais aussi la reconnaissance et la dignité des personnes concernées dans un travail de reconstruction de leur identité, en permettant à l'individu de se réapproprier son passé.

Dans ce contexte, la Fondation a fait le choix :

- D'entamer dès 2022, une réflexion autour de **la gestion de ses archives et de leur conservation** en lien avec le Département de la Seine -Maritime et l'IDEFHI, second acteur de Protection de l'Enfance en Seine-Maritime. (Ces archives étant publiques) ;

- D'identifier au sein de son siège social, **un professionnel en charge d'assurer le recollement des informations** et leur mise à disposition en cas de demande quand celle-ci est directement formulée auprès de cet établissement ou d'appuyer les établissements qui le souhaitent dans l'organisation de cette consultation.
- D'assurer sur la base d'une procédure unique, **une réponse claire, homogène et respectueuse des personnes accompagnées** ; dans le respect des règles liées au règlement général sur la protection des données (RGPD) ;

- **De mettre en place 2 outils :**

> LE DOSSIER DE L'USAGER INFORMATISÉ (DUI)

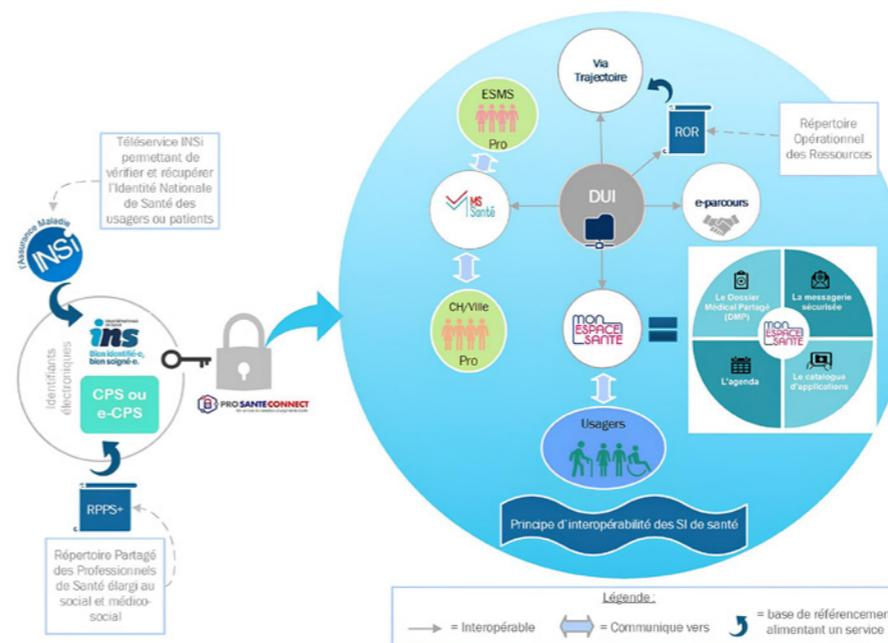
Devenu un outil clé pour assurer la continuité des parcours et un meilleur suivi des personnes accompagnées*.

* En effet, vingt ans après la promulgation de la loi fondatrice du 2 janvier 2002, l'action 21 de la Feuille de route du numérique en santé publiée en 2022, impose désormais pour les ESSMS le déploiement de ce dossier dans sa version numérique afin de moderniser et sécuriser le parcours en santé des personnes vulnérables.

Ce dossier, centralisé permet de rassembler toutes les informations pertinentes sur le parcours d'un usager de manière sécurisée et facilement accessible, tout en respectant la confidentialité et la sécurité des données. Ce dossier est directement lié à la MSS (Messagerie Sécurisée de Santé), facilitant l'échange sécurisé de données médicales entre professionnels de santé. Il s'articule également avec le DMP (Dossier Médical Partagé), permettant à l'usager de centraliser ses données de santé, et le NIR (Numéro d'Identification au Répertoire des Personnes Physiques - INS), garantissant une identification unique et sécurisée de chaque individu.

Ce lien entre les différents outils permet une meilleure coordination des soins et un suivi cohérent des parcours de santé, tout en respectant les normes de confidentialité et de sécurité des données. A terme ce sont l'ensemble des données liées au parcours qui seront administrées au travers de ce DUI avec la possibilité de « pousser » vers l'extérieur et suivant des droits bien définis des documents ayant vocation à être partagés avec les jeunes, familles et partenaires.

Au sein de la Fondation Les Nids, le déploiement de cet outil se fera progressivement sur 4 ans : démarré en 2024 sur les 2 DITEP (Dispositifs Intégrés Thérapeutique Educatifs et Pédagogiques) celui-ci sera ensuite généralisé au sein des services de milieu ouvert et des hébergements jusqu'en 2028.



> L'OUTIL RECONNECT

Cet outil fonctionne comme un **coffre-fort numérique** et vient compléter ce dispositif en offrant un environnement de stockage numérique dans lequel les jeunes peuvent, tout au long de leur accompagnement au sein de la Fondation et en lien avec leur éducateur référent, stocker, consulter puis gérer un ensemble de données personnelles qui leur seront indispensables après leur départ pour éviter toute rupture dans leurs parcours d'accompagnement (copies numériques de documents administratifs, enregistrement d'événements avec un système de rappel SMS, conservation des contacts et notes) . Cet outil est développé par une association loi 1901 éponyme, membre du groupe SOS.

Un 1^{er} déploiement « test » a été réalisé sur le dispositif d'Yvetot en 2023 (Pôle adolescents d'Yvetot et Maison d'Enfants de Saint-Saire) puis proposé aux services d'autonomie et de semi-autonomie des autres territoires (Services Adolescents Jeunes Majeurs du DASEC sur Le Havre et DALI sur Rouen, les appartements des grands adolescents à la Maison d'Enfants du Havre. Le public prioritaire étant celui des jeunes de 16 ans et plus.

Chaque coffre ouvert restera actif pour les jeunes pendant une durée de 50 ans. À tout moment celui-ci peut contacter l'association qui en a assuré la création soit en cas de perte de mot de passe soit en cas de souci d'administration de ses documents.

La Fondation veille ainsi à informer les usagers de manière claire sur leurs droits et à faciliter l'accès aux documents, tout en préservant l'intégrité des parcours et la sécurité des personnes concernées. L'ensemble de ces actions permet non seulement d'assurer la transparence et la continuité des parcours, mais aussi de renforcer la confiance des usagers dans le système d'accompagnement.

Au-delà des informations factuelles, les usagers sont aussi à la recherche de traces affectives qui pourraient être conservées dans les dossiers. Une carte postale ou un dessin d'un frère ou d'une sœur constituent des preuves tangibles des liens d'affection qui ont pu se tisser malgré les difficultés.

Ces fragments matériels de leur histoire peuvent être perçus comme des éléments de réassurance, permettant de trouver des traces concrètes de l'amour, de l'attention ou, à l'inverse, des tensions et des conflits qui ont pu marquer leur enfance.

Pour certaines personnes, la découverte d'un simple document – une photo oubliée, une lettre d'un parent ou une synthèse écrite par un psychologue – vient étayer leur perception de leur propre histoire.



La mise en place de ce DUI est permise grâce à l'obtention d'une subvention reçue dans le cadre du programme ESSMS Numérique porté en Région Normandie par l'Agence Régionale de Santé au titre de fonds Européens.

DES OUTILS POUR FAVORISER LA MÉMOIRE DE PARCOURS

La mémoire de parcours en famille d'accueil

Dans son article "L'histoire de l'enfant confié : album de vie ou projet pour l'enfant ?" Nathalie Chapon, rappelle que « Les rapports sur les droits de l'enfant, qu'ils soient européens ou nationaux, reconnaissent tous l'importance d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant en appliquant la Convention des droits de l'enfant et réaffirment notamment l'importance pour l'enfant accueilli, d'avoir accès à son histoire, et dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux (art. 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant – cide). Le Comité des droits de l'enfant, qui promeut l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, a réalisé en 2012 avec l'ensemble des États membres des Nations unies (80 pays) un rapport intitulé "Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants" qui réaffirme la nécessaire application des droits de l'enfant pour l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions dans le monde.

Dans son article 100, il est noté que « Pour aider l'enfant à prendre conscience de son identité, il faudrait tenir, avec la participation de l'enfant, un "cahier de vie" regroupant des renseignements, des photos, des objets personnels et des souvenirs marquant chaque étape de sa vie. Ce cahier devrait être tenu à la disposition de l'enfant tout au long de sa vie. »

Dans ce sens, les assistants familiaux du Service de Placement Familial – SPF des Nids développent de nombreux outils pour permettre à chaque jeune accueilli de nourrir son histoire, ses souvenirs.



Nous avons rencontré Cécile Richard, Clarisse Chemin et Nathalie Carpentier, assistantes familiales au sein de la Fondation Les Nids avec une ancienneté allant d'un à treize ans, afin d'échanger sur les outils qu'elles mettent en place pour et avec l'enfant dans le but de lui garantir une mémoire de parcours. Chacune d'elles est arrivée les bras remplis d'albums photos, de valises... Et surtout avec engagement et professionnalisme.

> L'ALBUM DE VIE

Lorsque les enfants arrivent de la pouponnière, les puéricultrices ont déjà initié l'album de vie.

« C'est important pour les jeunes de pouvoir découvrir leurs premiers jours de vie ». Il y a des photos de leur lit, de l'enfant lors d'activités. Sur la dernière page d'un album, on peut découvrir un mot rédigé par les auxiliaires de puériculture elles-mêmes, qui expriment le plaisir qu'elles ont eu à s'occuper de l'enfant, soulignent ses traits de caractère...

Ensuite l'assistante familiale prend le relais et constitue des albums de vie pour l'enfant. Chaque album débute avec une photo du jour de l'arrivée de l'enfant au sein de la famille d'accueil, ensuite, ce sont les photos des vacances, du carnaval, de sorties ensemble, des anniversaires, les photos de classe... Les différents moments de vie de l'enfant au sein de la famille et durant l'accompagnement du jeune. « Je laisse des traces de tout. »

« A travers les photos, on ne retrace pas seulement leur parcours mais aussi leur environnement, les gens qui rayonnent autour d'eux, leur environnement de vie. On met les souvenirs bons ou moins bons mais ceux qui sont importants. Moi je mets une photo de leur éducateur référent par exemple. La mémoire de parcours se travaille au quotidien avec l'enfant. »



Autant que possible, l'enfant est associé à la constitution de son album de vie.

« C'est important qu'il participe à tout ça, c'est pour lui, pour son avenir. »



Toutes, tiennent à préciser l'importance pour elles, que cet outil soit au format papier et non numérique, cela leur semble plus facile pour parcourir des souvenirs et aussi partager cette mémoire. Elles soulignent l'importance de le constituer au fur et à mesure : « Du jour au lendemain ils peuvent repartir, il faut qu'ils aient leur parcours, leurs souvenirs à portée de mains. »

Une copie est souvent conservée par l'assistante familiale car si par mécontentement ou rupture durant le parcours, elle sait que l'enfant aura la garantie de retrouver ces éléments auprès d'elle.

> L'IMPORTANCE DES ÉCRITS

La mémoire de parcours ne se constitue pas que dans les photos, les écrits sont également très importants.

Lors de la rédaction des écrits que nous envoyons à l'éducateur référent et qui contribuent aux éléments transmis aux juges, nous faisons le choix de conserver une copie dans le dossier de l'enfant.

Ensuite nous profitons de cet écrit pour échanger avec l'enfant sur l'évolution de sa situation, de ce que nous avons travaillé durant l'année, de ce qui a plus ou moins bien fonctionné et pour se fixer ensemble des objectifs pour les mois à venir. Ce temps individuel favorise l'expression du jeune, c'est un moment pour lui lors duquel nous échangeons beaucoup sur lui-même, sur ses ressentis.



« Dans ces écrits, on parle d'eux ! » Plus tard ils connaîtront leur histoire complète. A ces écrits nous ajoutons des photos. Plus tard, lorsqu'il consultera son dossier, il n'aura pas que les grandes lignes, à travers ces écrits il pourra retrouver plus de détails sur lui, son environnement, son quotidien.

« Les petites lignes, apportent beaucoup de choses. »

> LA BOÎTE À SOUVENIRS

Lors de cet entretien, nous découvrons de très belles boîtes remplies de souvenirs. Clarisse nous précise qu'elle n'a pas apporté de boîte car le jeune qu'elle accueille ne le souhaitait pas, c'est son histoire, son intimité et nous l'avons respecté.



Chaque boîte est réalisée avec l'enfant, il choisit la façon dont il souhaite la décorer et la personnaliser.

Pour l'une il y a des voitures Cars collées dessus, la date de naissance et le prénom de l'enfant, pour l'autre, c'est une belle valise en carton décorée de paillettes avec soins. (La jeune fille à qui appartient la boîte a même tenu à remettre une touche de peinture la veille).

« Cette boîte, c'est à l'enfant et pour lui, quand la boîte est pleine, on en fabrique une seconde. »

Le jeune met dans la boîte tout ce dont il a envie : les cartes postales des vacances, ses objets de bébé comme sophie la girafe, une tétine... On peut aussi retrouver des cadeaux offerts par la famille, des invitations, des cartes postales, des créations personnelles, des photos de papa et maman, de la famille d'accueil, les prospectus des sorties... Tout ce dont il a envie de garder une trace.

« C'est l'enfant qui choisit ce qu'il veut y mettre, ce sont ses souvenirs. »

Nathalie ajoute dans les boîtes des petits albums photos que l'enfant a choisi. Ce sont des outils de réconfort, lorsque le jeune ne va pas bien, il regarde l'album, le met sous son oreiller, le feuillet après des moments difficiles, ça le rassure. »

✓ La mémoire de parcours au sein des DITEP

L'ALBUM NUMÉRIQUE AU DITEP DE SERQUIGNY

A leur départ du Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique – DITEP, les jeunes accueillis repartent tous avec un DVD contenant de nombreuses photos retraçant le parcours du jeune au sein de l'institution. Une manière de se rappeler les bons souvenirs, de mesurer l'évolution du jeune dans son projet mais aussi de développer son estime de soi.

Cet outil valorise le jeune et lui donne confiance pour sa nouvelle orientation professionnelle, scolaire et sociale.



Aussi, deux professionnels du DITEP de Serquigny ont mis en place un compte sur le réseau social Facebook dédié aux anciens jeunes. Une belle manière de se donner des nouvelles et de maintenir le lien avec ses éducateurs ou encore des camarades avec lesquels ils ont partagé de nombreux moments.

L'an dernier, ce maintien du lien a permis la rencontre d'un ancien jeune avec des enfants et des parents nouvellement accompagnés par le DITEP. Ce moment a permis d'échanger et de croiser les regards de chacun sur leur parcours au DITEP. Une belle façon de rassurer et de se projeter dans l'avenir.

LE YEAR BOOK DU DITEP L'ORÉE DU BOIS

Cet outil retraçant l'année au DITEP est construit et rédigé de façon collective.

Enfants et professionnels rassemblent les photos, rédigent les textes qui reprennent les nombreuses activités et projets mis en place durant l'année. Ce YearBook permet d'échanger sur ce qui a été mené, pourquoi, comment ; mais aussi de valoriser les actions éducatives, de médiation et d'ouverture culturelle qui ont été réalisées.

Ce livret volontairement ludique et attrayant, reflète tous les talents des enfants et des professionnels, toute la richesse et la diversité des accompagnements proposés. Une belle façon de renforcer l'estime de soi.



🕒 LA RÉAPPROPRIATION DE SON HISTOIRE PERSONNELLE

✓ Accompagner la consultation du dossier*

La démarche de consultation est souvent vécue comme un processus émotionnel intense.

Cette vision permet de réfléchir sur des documents qui n'ont pas seulement le pouvoir de témoigner ou d'informer, mais aussi d'inspirer et d'émouvoir.

La consultation des dossiers individuels par les anciens bénéficiaires de la protection de l'enfance répond à des besoins complexes, profondément ancrés dans une quête identitaire.

Pour beaucoup, ces dossiers ne sont pas de simples archives administratives, mais des éléments constitutifs de leur histoire personnelle, des pièces manquantes d'un puzzle essentiel pour mieux se comprendre et donner du sens à un parcours de vie. À travers cette démarche, les usagers cherchent avant tout à combler les vides dans leur récit personnel et parfois à trouver une forme de reconnaissance ou de justice. Ce besoin se fait particulièrement ressentir pour ceux qui ont été placés en institution ou en famille d'accueil dès le plus jeune âge et qui ont peu, voire aucun souvenir précis de leur histoire familiale.

Les dossiers peuvent représenter une source unique d'informations sur leurs origines, leur enfance, les raisons qui ont conduit à leur placement et les décisions qui ont marqué leur vie. Les personnes témoignent d'ailleurs fréquemment

de l'importance qu'elles accordent à certaines informations comme la formulation utilisée par la mère dans les documents d'abandon ou encore la façon dont un éducateur a pu écrire sur eux et leur situation familiale.

La consultation des dossiers répond aussi à un besoin de justice et de validation. Les anciens bénéficiaires de la protection de l'enfance souhaitent comprendre pourquoi et comment les décisions les concernant ont été prises par les institutions : pourquoi ont-ils été placés ? Quels étaient les motifs invoqués par les services sociaux, les juges, ou encore les éducateurs ? Comment les professionnels percevaient-ils la situation à l'époque, et dans quelle mesure ces perceptions ont-elles influencées les décisions prises ? Ces questions sont souvent au cœur de leur démarche, car elles touchent à la manière dont ils ont été pris en charge.

La création et la tenue de dossiers font partie intégrante du travail social et judiciaire auprès des enfants.

L'approche, centrée sur les besoins du consultant, modifie aussi les pratiques et tente de mieux prendre en compte la dimension personnelle et affective.



ANCIENS DES NIDS

QUELS SOUVENIRS ?

Nous sommes allés à la rencontre de Stéphane et Damien, qui ont été, dans leur enfance, accueillis au sein de la Maison d'Enfants de Mont-Saint Aignan afin d'échanger sur leurs souvenirs d'enfance, leurs parcours aux Nids, ce qu'ils ont gardé en mémoire, les outils qui leurs ont permis de conserver ces souvenirs. Nous leur avons demandé ce qu'ils auraient aimé avoir ou ne pas avoir pour les accompagner dans leur parcours et dans les différentes étapes de leur vie.



TÉMOIGNAGE DE STÉPHANE

Stéphane a été accueilli à la Maison d'Enfants de Mont-Saint-Aignan à l'âge de ses six ans jusqu'à ses dix-sept ans. « J'ai eu un long placement, j'ai fait un léger parcours en famille d'accueil mais cela n'a pas fonctionné car j'avais déjà passé 4 ans en MECS et j'étais habitué à être avec les autres, j'ai eu du mal à quitter le collectif. »

✓ Connaissez-vous le motif de votre placement ?

Oui tout à fait, car il a été mis en place à la suite d'un événement familial difficile lors duquel j'ai fait le choix de quitter le domicile avec ma petite sœur pour la protéger. Nous nous sommes rendus à pieds chez ma grand-mère qui, elle, a interpellé ma mère. Ma mère nous a donc ensuite d'elle-même emmené à la maison d'enfants. En arrivant j'ai demandé à être séparé de ma sœur qui était âgée de 3 ans et dont je m'étais occupé seul durant les 3 mois auparavant. Ma demande a été entendue et nous avons été accueillis sur des groupes différents. Cela m'a permis de me libérer de cette responsabilité envers ma sœur et de me concentrer sur moi. »

✓ Lorsqu'on parle de mémoire, quels sont vos souvenirs ?

« Aujourd'hui il s'agit de souvenirs d'enfants avec un regard d'enfant et c'est pour cela que je souhaite entamer une démarche pour consulter mon dossier et parcourir mon histoire. En 11 ans de placement il s'est passé énormément de choses et j'aimerais connaître plus en détails mon parcours, mon histoire. »
« Quand je suis parti, j'ai récupéré principalement des photos retraçant beaucoup de moments sur le groupe, des moments de vie, de fêtes, des moments avec les camarades. Quand on est enfant on a aussi envie de tester, de faire des bêtises, ce que j'ai fait, mais je savais toujours où m'arrêter car j'avais du respect envers les éducateurs. »

✓ Quel regard portez-vous sur votre placement ?

« Pour moi avoir été placé a été une chance en quelque sorte, une porte de sortie, je ne serais pas le même aujourd'hui. Je suis content, j'ai des valeurs, j'ai vécu ma meilleure vie, j'ai eu des amis, des éducateurs pour s'occuper de moi. Quand les parents sont toxiques, être auprès d'eux n'est pas une bonne chose et je l'avais compris, ce qui a sans doute facilité mon adhésion quant à l'accompagnement éducatif que l'on m'apportait. C'est parfois dur d'être gamin de foyer, voir ce que l'on a et ce qu'ont les autres, qui ne manquent pas de nous le faire ressentir. Mais à l'époque, peu importe le matériel, nous étions bien parce qu'on avait de bons éducateurs. »

Par exemple, je faisais partie des enfants qui ne rentraient pas à Noël mais les éducateurs organisaient les choses pour qu'il y ait de la vie, que ça soit accueillant et que l'on se sente bien.

Plus que les choses matérielles, ce que je retiens surtout, ce sont les valeurs transmises et l'éducation reçue.

Aujourd'hui, j'ai conservé des liens avec mes éducateurs de l'époque, ils sont des piliers pour moi. Pour l'un d'eux, je dirais même un père. Nous avons une bienveillance réciproque les uns envers les autres. Cela me fait plaisir de les voir et de constater qu'ils sont toujours autant investis. Être éducateur, c'est un métier fort !

✓ Et sur votre parcours ?

Aujourd'hui, j'ai 35 ans, je suis chef d'entreprise et je vais devenir papa.

Très jeune, je me suis fixé des objectifs de vie, et j'ai pas mal avancé. Devenir parent en fait partie mais j'ai pris le temps. Du fait de mon placement, je mesure la responsabilité que c'est que de devenir parent.

J'ai avancé grâce aux gens qui m'ont entouré et qui m'entourent. La vie est faite de rencontres qui contribuent à faire celui que vous êtes. C'est pour cela que je veux donner à mon tour et partager avec les jeunes accueillis actuellement.

Transmettre son expérience

J'ai pensé à passer la formation d'éducateur, car je pense qu'avec mon parcours, je pourrais apporter un autre regard, des choses que l'on n'apprend pas à l'école, une autre vision pour aider des enfants qui en ont besoin. Mais je sais aussi que les choses ont changé, que le métier d'éducateur aussi.

J'aimerais échanger avec les jeunes accueillis actuellement, leur partager mon parcours. J'ai été à leur place donc l'échange sera facile, on a le même parcours en quelque sorte.

On entend souvent que « parce qu'on est en foyer on n'arrivera à rien. » mais justement je voudrais leur montrer ce que je suis devenu, cela peut motiver certains à faire des choses, les faire bouger.

Une des choses qu'on nous a appris aussi, c'est le partage et aujourd'hui c'est pourquoi j'ai envie de donner à mon tour. Pourquoi ? Simplement car c'est ce qu'on nous a appris.

*Article issu du dossier de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance – ONPE SYNTHÈSES N°19 « Accéder aux archives de la protection de l'enfance pour se réapproprier son histoire ». Dossier à découvrir dans son intégralité : https://onpe.france-enfance-protegee.fr/wp-content/uploads/2024/11/os19_acceder_aux_archives_pe.pdf



TÉMOIGNAGE DE DAMIEN

Damien est accompagné pour notre entretien par Laurent Courtois, son éducateur de l'époque. Laurent est actuellement Directeur Adjoint au sein des Nids et continue de maintenir le lien.

▼ Connaissez-vous le motif de votre placement ?

« J'ai été accueilli deux ans aux Nids de onze à treize ans. Pour des difficultés familiales je crois, car je n'ai pas tous les tenants et aboutissants. Avant mon placement, j'avais un éducateur qui intervenait à la maison puis la juge a décidé un placement en Maison d'Enfants pour une de mes sœurs et moi.

Apparemment, j'avais des troubles du comportement et des difficultés familiales, ce qui a orienté la décision du placement.

Au départ, j'avais peu de rencontres avec mes parents et mes sœurs puis les visites ont évolué en même temps que notre situation familiale le permettait.

▼ Quel regard portez-vous sur votre placement ?

Je n'ai pas forcément compris la décision qui a été prise, même encore aujourd'hui. Du fait de cette incompréhension, j'ai eu du mal à adhérer au placement. Je me suis senti puni par la juge. Pour moi j'avais pris une peine. Parce que je ne méritais pas ça. »

J'ai le souvenir d'avoir été déchiré par le placement, même si aujourd'hui je peux dire que cela a été bénéfique.

J'ai eu des informations de la part de mes parents mais ce n'est pas forcément clair pour moi.

Laurent, éducateur à l'époque est le premier à m'avoir accueilli, il était là lors de mon arrivée.

Deux ans aux Nids (21 mois exactement), après je suis rentré chez moi, peut-être trop tôt, il y a des moments où je voulais même revenir au foyer car il y avait de la stabilité. »

La collectivité a été un point positif pour moi, cela apprend à vivre ensemble.

Je n'avais pas eu d'attention, ni d'amour jusque-là, au foyer j'ai trouvé ce que peut apporter l'humain, des valeurs, de l'honnêteté.

Les seules personnes qui ont été honnêtes avec moi sont les personnes du foyer et c'est à ça que je me réfère encore aujourd'hui.

Ils m'ont donné sans rien à attendre, « J'aime l'humain car je n'ai pas eu la chance d'être aimé à juste valeurs réciproque par mes parents. »

▼ Votre regard sur votre accueil aux Nids

Grace au recul que je prends, je me dis qu'heureusement, j'ai été en foyer. J'ai muri grâce à ça, les éducateurs ont changé ma vie plus que mes parents ne l'auraient fait, ils m'ont accompagné.

Ils sont allés au-delà de leur rôle, j'ai gardé contact et je pense qu'aujourd'hui ils sont contents de ce que je suis devenu. Ils ont cru en moi comme j'ai cru en eux.

Aujourd'hui, je peux dire que les éducateurs de l'époque comptent pour moi, je les estime plus que des gens qui ont fait partie de toute ma vie.

Tous les adultes du foyer sont des gens vrais, humainement présents, ce qu'ils font, c'est pour notre bien.

Après ma sortie, il y a eu un moment durant lequel je n'ai plus voulu entendre parler des Nids et puis après j'ai repris contact avec Laurent.

On s'est croisé il y a une dizaine d'années et on a échangé nos numéros. Aujourd'hui il y a ce lien spontané. On ne se contacte pas tous les jours mais je sais que je peux compter sur lui, je peux lui parler lorsque j'en ai besoin, il me conseille.

Venir ici aujourd'hui témoigner est aussi une étape pour moi et Laurent est là pour m'accompagner dans cette démarche.

▼ Quels sont vos souvenirs ?

Les bons souvenirs ? De famille je n'en ai aucun. Le sport est un bon souvenir car c'est ce qui m'a permis de garder le cap dans les moments durs. Les éducateurs ont fait en sorte que je puisse continuer à pratiquer le Handball, sport dans lequel je suis arrivé au niveau professionnel.

J'ai quelques photos de Noël, des activités que l'on faisait. Mais ce sont surtout les souvenirs que j'ai en tête car on faisait pleins de choses.

Au foyer il y avait de la liberté, de la confiance, de l'autonomie, c'était du donnant donnant, de l'éducation tout simplement. Ce sont des repères importants et essentiels à avoir.

Les bons souvenirs, sont ceux que je décide de me créer aujourd'hui !

▼ Quelle mémoire de parcours avez-vous ?

Je sais aujourd'hui que je peux demander à consulter mon dossier mais je ne suis pas encore prêt.

J'ai l'impression d'avoir grandi dans le mensonge et je veux connaître la vérité.

Je veux mes éléments à moi, avec le recul nécessaire que je peux avoir aujourd'hui.

C'est à moi de lire les choses sur mon enfance, ce ne sera plus les ont dits.

J'ai commencé à me construire, hors de mon environnement familial. Je dois penser à moi.

Durant plusieurs années, j'ai avancé sans me retourner et aujourd'hui, je pense que j'ai besoin de savoir, d'avoir des réponses à mes questions pour avancer dans ma vie.

Je veux pouvoir en parler de façon apaisée. Car je sais que certaines choses ont impacté mon parcours, mon histoire. Il me manque des choses pour que je me sente accompli.

Je veux finir le puzzle, je ne vais peut-être rien découvrir mais juste avoir certaines réponses pour pouvoir passer à autre chose.

Je veux finir cette pyramide pour arriver au sommet.



Aux 4 coins des Nids

Journée de lutte contre le harcèlement scolaire

📍 Ditep de Serquigny

A l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement, les élèves de la classe de l'Unité Externalisée d'Enseignement du DITEP de Serquigny, ont été sensibilisés et ont découvert les outils nécessaires pour reconnaître et combattre le harcèlement. Trois activités ont été mises en place :

- La lecture d'un livre sur le harcèlement.
- L'écoute de deux chansons pour engager une discussion sur les émotions, les messages transmis et sur ce que chacun peut faire pour prévenir le harcèlement.
- La remise aux élèves du portrait d'un petit garçon qui a reçu des commentaires blessants. Le portrait à la main, les élèves devaient dire des exemples de commentaires blessants ou actes méchants qui avaient pu les blesser dans le passé. A chaque exemple, ils devaient froisser la feuille jusqu'à en faire une boule de papier. Ensuite, à l'aide de nouveaux exemples de mots ou de phrases permettant d'aller mieux, ils défroissaient le visage jusqu'à ce que la feuille devienne totalement plane. Nous avons constaté que ce portrait, une fois déplié, gardait des cicatrices différentes selon les froissures des élèves et donc que l'importance des mots sur les autres avait un réel impact. Une journée de prévention essentielle pour les jeunes.



Séjour en camping pour les jeunes

📍 CEH de Bolbec

Un des enjeux des professionnels des Nids est d'apporter aux jeunes accompagnés une ouverture d'esprit, les confronter à des expériences socialisatrices multiples. Dans le cadre d'un accompagnement en Milieu Ouvert, ces activités collectives présentent de nombreux intérêts et enrichissent la relation éducative. C'est dans cet objectif que s'est organisé un séjour d'une semaine à Clécy pour une dizaine de jeunes accompagnés par le service de milieu ouvert CEH de Bolbec. Une aventure en camping, remplie de rires, d'apprentissage et de moments inoubliables, accompagnés des éducateurs. « C'était trop cool ! » Un très grand merci au Crédit Agricole de Bolbec, au Rotary Club de Bolbec et au magasin Netto pour leur soutien précieux.



Pièces de théâtre au Village d'enfants

📍 Duclair

Depuis plusieurs années, le village d'enfants de Duclair met en place des ateliers théâtre à destination des enfants accueillis. Cette année, accompagnés par la compagnie de la Vadrouille immobile et soutenus par la Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC et le Département de la Seine-Maritime, quelques ateliers ont été mis en place et ont donné lieu à une représentation auprès des jeunes du Village, de quelques familles et des professionnels.

Deux pièces ont donc été créées sur mesure pour les enfants en intégrant certaines difficultés qu'ils pouvaient rencontrer. « On repère les difficultés et on construit les choses, pour ça, je leur crée une pièce pour eux » nous indique Elodie Goudé, Directrice artistique de la Compagnie La Vadrouille Immobile.



« La poussière d'étoiles », pièce pour les plus petits, abordait la notion d'unité et de collectif pour arriver à réaliser ses objectifs. La seconde, « le cristal des équilibres » à destination des plus grands abordait la notion de l'entente, de l'écoute essentielle à un monde meilleur et solidaire.

Munis de très peu d'accessoires et costumes, les jeunes ont fait preuve d'un talent exceptionnel qui a embarqué le public dans son histoire entre sensibilité, rires, fous rires et applaudissements.

Les échanges entre les jeunes, les professionnels et l'artiste après le spectacle, la fierté de chacun, montrent bien l'importance de ces rencontres artistiques pour les jeunes. « Si l'année prochaine il y a re-théâtre et bien je reviendrais moi ! » indique un jeune.



Espace Parents

GRATUIT et
OUVERT À
TOUS!

ATELIERS DE SOUTIEN PARENTAL

Parents d'enfants de - 10 ans

- Inscription par **mail** ou **téléphone**
- Places **limitées**



Les **émotions**



La **confiance** en soi



Communiquer **sans violence**

▪ Renseignements & inscriptions

les nids 
fondation d'utilité publique

 02.35.15.09.23

 espace.parents@lesnids.fr

 80 rue de la République 76120 GRAND QUEVILLY

Ateliers financés par

 ars
Agence Régionale de Santé